CENTRE DE DOCUMENTATION
D.G.E.R.U.

LA RÉMUNÉRATION DES PROFESSEURS/CHERCHEURS DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC 1972-1973 À 1982-1983

Québec

Bulletin statistique 86-03

Avril 1986

LA RÉMUNÉRATION DES PROFESSEURS/CHERCHEURS DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC, 1972-73 À 1982-83

SOMMAIRE

		PAGE
A.	LIMITES ET CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES	IV
B.	DEFINITIONS	V
C.	NOTE	VI
1.	La situation générale	1
2.	Le plus haut diplôme obtenu	5
3.	Le rang académique	7
4.	Le secteur disciplinaire	9
5.	Le sexe	13

Avril 1986 7722-0104

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
ET DE LA SCIENCE
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT
ET DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRES
DIRECTION DE LA PLANIFICATION
ET DU DÉVELOPPEMENT
1033, De la Chevrotière
Édifice "G", 20e étage
QUÉBEC (QUÉBEC)
G1R 5K9

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Science, 1986

ISSN: 0831-4942

Dépôt légal - Deuxième trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec

A. LIMITES ET CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Ces statistiques sont tirées du relevé de la Caractérisation des masses salariales (CMS), qui couvre de façon détaillée, eu égard aux professeurs/chercheurs, le personnel à temps complet, en situation de travail ou non.

L'effectif dénombré dans ce bulletin et les rémunérations moyennes peuvent différer de ceux qu'on pourra trouver dans d'autres publications du Ministère. Ces écarts peuvent s'expliquer par des sources de données de nature différente (formulaire financier, relevés spécifiques, dates ou périodes de cueillettes distinctes traitement spécifique de certaines informations).

Malgré ces limites, les données que l'on retrouve dans cette publication réflètent exactement la déclaration des universités et n'invalident pas les conclusions qu'on pourrait en tirer sur l'aspect socio-démographique des professeurs/chercheurs. Néanmoins, il faut être beaucoup plus prudent en ce qui concerne l'effectif et la rémunération des professeurs/chercheurs et on peut estimer que les statistiques déclarées au formulaire financier seraient beaucoup plus proches de la situation réelle, particulièrement en ce qui concerne le niveau actuel de rémunération.

C'est d'ailleurs pour pallier à ces faiblesses des systèmes d'information que le Ministère et la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ) se sont engagés par la signature d'un protocole d'entente à développer conjointement avec les universités et le Conseil des universités un nouveau système d'information sur les personnels, cohérent, complémentaire et compatible avec les autres systèmes de données sur les universités. La gestion courante de ce nouveau système a été confiée à la CREPUQ. Le système de la Caractérisation des

masses salariales (CMS) a de ce fait été transféré à la CREPUQ qui en assure le maintien jusqu'à ce que le nouveau système soit opérationnel. D'ici là et pour les données des années 1983-84 et subséquentes, les publications de données seront réalisées par cet organisme.

B. DÉFINITIONS

Il est important de noter dans l'exposé et les tableaux du présent bulletin que les termes RÉMUNÉRATION MOYENNE DE BASE ET PROFESSEURS/CHERCHEURS ont la signification suivante:

RÉMUNÉRATION ANNUELLE DE BASE: elle est définie comme "le traitement annuel tel que défini par les échelles de traitement de la convention collective en vigueur dans chaque établissement ou par les conditions salariales prévues dans les contrats d'embauche du personnel non syndiqué". Cette rémunération exclut: les rémunérations en sus pour des tâches additionnelles (enseignement non prévu dans une tâche normale, tâches administratives...) et les montants forfaitaires découlant de l'indexation au coût de la vie ou d'ententes spécifiques. Il ne s'agit pas de la rémunération effectivement versée durant l'année de référence.

RÉMUNÉRATION MOYENNE DE BASE: le terme est interchangeable dans le texte avec rémunération moyenne, rémunération de base moyenne et rémunération. La rémunération moyenne de base est obtenue en divisant la rémunération annuelle de base par le nombre de professeurs/chercheurs à plein temps tel que défini en 2.1, 2.3 et 2.4.

PROFESSEURS/CHERCHEURS: il s'agit des professeurs/chercheurs engagés à plein temps (y compris ceux qui étaient en congé d'étude, en congé sabbatique et les professeurs invités engagés pour au moins douze mois) ayant été à l'emploi des différents établissements universitaires du Québec entre le 72-06-01 et le 73-06-01 ainsi que le 82-06-01 et le

83-06-01. Aucune personne engagée après le 83-06-01 n'est considérée dans cette publication. Cette catégorie ne comprend pas les membres du corps professoral qui exercent des fonctions de direction (chefs de départements, doyens, etc.).

PLEIN TEMPS: il s'agit des professeurs/chercheurs qui, engagés pour au moins douze mois, consacrent normalement tout leur temps au service de l'établissement. Les professeurs/chercheurs engagés comme plein temps (pour une période indéfinie) et qui, de fait, travaillent moins de douze mois, sont considérés comme ayant un statut d'emploi à plein temps et par conséquent sont compris dans le nombre total de professeurs/chercheurs retenus dans cette publication.

C. NOTE

Le lecteur plus particulièrement intéressé à obtenir des données additionnelles est prié de contacter MM. Magdy Rizk ou Jean-Marc Dion au numéro de téléphone: (418) 643-7923, ou d'écrire à l'adresse suivante: Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, 1033 De la Chevrotière, Édifice "G" 20e étage, QUÉBEC QC - G1R 5K9

LA RÉMUNÉRATION DES PROFESSEURS/CHERCHEURS DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC, 1972-73 À 1982-83

1. LA SITUATION GÉNÉRALE (tableau 1)

- Entre la période 1972-73 à 1982-83, la rémunération moyenne de base d'un professeur/chercheur des universités du Québec a augmenté de 205,3%, passant de 15 374 $ à 46 935 $. Cette augmentation équivaut à une croissance annuelle moyenne de 11,8%.

- En 1972-73, la différence entre la rémunération moyenne la plus élevée (à l'École nationale d'administration publique) et la moins élevée (au Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois) des établissements universitaires était de 4 962 $; en 1982-83, de 16 144 $ (51 935 $ à l'Institut national de la recherche scientifique et 35 791 $ au Centre d'études universitaires Abitibi-Témiscamingue).

- En 1972-73, les rémunérations moyennes les plus élevées se retrouvaient à l'École nationale d'administration publique (16 838 $), à l'École Polytechnique (16 568 $) et à l'Université McGill (16 172 $). En 1982-1983, c'est à l'Institut national de la recherche scientifique (51 935 $), à l'Université Laval (51 316 $) et à l'École Polytechnique (50 503 $) qu'on les retrouve.

- Les augmentations annuelles moyennes les plus importantes pendant la période considérée ont eu lieu à l'Institut national de la recherche scientifique (14,1%), à l'Université Laval (12,5%); les augmentations les plus faibles à l'Université McGill (10,5%), à l'École des Hautes Études commerciales (10,8%) ainsi qu'à l'École nationale d'administration publique (10,8%).

. Les écarts entre les moyennes de rémunération des établissements ne sont pas qu'une différence pure de rémunération, mais comportent aussi des différences dues à des facteurs structurels tels que l'âge, la discipline, le rang académique, l'expérience, etc... Les écarts entre les salaires moyens de chacune des universités par rapport à la moyenne du réseau se sont légèrement accrus pendant la période: l'écart moyen qui était de 7,5% en 1972-73 a légèrement augmenté à 7,6% en 1982-83. Une analyse plus poussée révélerait que plusieurs facteurs sont responsables à des degrés divers des différences; on en retrouvera certains éléments dans le rapport sur la Caractérisation des masses salariales (CMS) du personnel professionnel enseignant et non-enseignant des universités du Québec, 1982-83.

TABLEAU 1

REMUNERATION ANNUELLE DE BASE MOYENNE DES PROFESSEURS/CHERCHEURS DES UNIVERSITES DU QUEBEC, 1972-73 ET 1982-83

UNIVERSITE	1972-73			1982-83			VARIATION (%) ANNUELLE DE LA REMUNERATION (1)
	NBRE	REMUNERATION ($)	ECART PAR RAPPORT AU RESEAU (%)	NBRE	REMUNERATION ($)	ECART PAR RAPPORT AU RESEAU (%)	
LAVAL	1199	15742	2.4	1517	51316	9.3	12.5
MONTREAL	1188	15509	0.9	1378	49717	5.9	12.4
H.E.C.	74	15644	1.8	125	43727	(6.8)	10.8
POLYTECHNIQUE	175	16568	7.8	198	50503	7.6	11.8
du QUEBEC							
CHICOUTIMI	141	13317	(13.4)	151	42669	(9.1)	12.3
MONTREAL	377	14415	(6.2)	610	41863	(10.8)	11.3
RIMOUSKI	79	12996	(15.5)	123	40005	(14.8)	11.9
TROIS-RIVIERES	201	14356	(6.6)	229	48550	3.4	13.0
C.E.U.O.Q.	31	11876	(22.8)	0	0	-	-
U.Q.A.H.	0	0	-	81	43746	(6.8)	-
C.E.U.A.T.	0	0	-	49	35791	(23.7)	-
E.N.A.P.	10	16838	9.5	41	47066	0.3	10.8
E.T.S.	0	0	-	24	49273	5.0	-
I.A.F.	0	0	-	31	48604	3.6	-
I.N.R.S.	69	13883	(9.7)	77	51935	10.7	14.1
TELE-UNIVERSITE	0	0	-	20	42862	(8.7)	-
TOTAL U. du Q.	908	14008	(8.9)	1436	43726	(6.8)	12.1
SHERBROOKE	525	15090	(1.8)	594	47071	0.3	12.0
UNIV. FRANCOPHONES	4069	15236	(0.9)	5248	48127	2.5	12.2
CONCORDIA	554	14570	(5.2)	625	44074	(6.1)	11.7
BISHOP'S	64	14888	(3.2)	72	44905	(4.3)	11.7
McGILL	1296	16172	5.2	1352	43738	(6.8)	10.5
UNIV. ANGLOPHONES	1914	15666	1.9	2049	43882	(6.5)	10.8
TOTAL RESEAU	5983	15374	-	7297	46935	-	11.8

(1): LA VARIATION ANNUELLE MOYENNE EST CALCULEE DE LA FACON SUIVANTE:

$$\left(TN / TO \right)^{1/N} - 1$$

N EST EGAL AU NOMBRE D'ANNEES -1, TN LA REMUNERATION DE LA DERNIERE ANNEE ET TO LA REMUNERATION DE LA PREMIERE ANNEE

SOURCE: CARACTERISATION DES MASSES SALARIALES, TABLEAU 63-11-10 (09/3A3)

2. LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU (tableau 2)

- La rémunération moyenne selon le plus haut diplôme obtenu, varie beaucoup entre les établissements en 1982-83. Pour les détenteurs de diplômes de 1er cycle, la moyenne du réseau est de 44 399 $ avec un minimum de 32 472 $ au Centre d'études universitaires Abitibi-Témiscamingue et un maximum de 53 163 $ à l'École Polytechnique. Pour les détenteurs de diplômes de 2e cycle, la moyenne du réseau se situe à 42 998 $ avec un minimum de 36 165 $ au Centre d'études universitaires Abitibi-Témiscamingue et un maximum de 57 417 $ à l'Institut Armand-Frappier. Pour les détenteurs de diplômes de 3e cycle, la moyenne du réseau se situe à 49 222 $ avec un minimum au Centre d'études universitaires Abitibi-Témiscamingue de 40 622 $ et un maximum de 53 170 $ à l'École de technologie supérieure.

- On observe que des professeurs ayant un diplôme de 1er cycle ont une rémunération moyenne plus élevée que ceux de 2e cycle; il en est de même, cependant à un degré beaucoup moins important, des professeurs ayant un diplôme de 2e cycle par rapport à ceux de 3e cycle et ceux de 1er cycle par rapport à ceux de 3e cycle. La rémunération ne varie donc pas toujours avec le niveau du diplôme; l'expérience qui souvent n'est pas liée au diplôme peut expliquer cette situation.

TABLEAU 2

REMUNERATION ANNUELLE DE BASE MOYENNE DES PROFESSEURS/CHERCHEURS DES UNIVERSITES DU QUEBEC
SELON LE PLUS HAUT DIPLOME OBTENU, 1982-83

UNIVERSITE	1er CYCLE	2e CYCLE	3e CYCLE	TOTAL	DIFFERENCE (%)		
					2e - 1er	3e - 2e	3e - 1er
LAVAL	50725	48628	52300	51316	-4.1	7.6	3.1
MONTREAL	43642	45194	52498	49717	3.6	16.2	20.3
H.E.C.	35846	43954	45981	43727	22.6	4.6	28.3
POLYTECHNIQUE	53163	51970	49423	50503	-2.2	-4.9	-7.0
du QUEBEC							
CHICOUTIMI	39860	40000	46044	42669	0.4	15.1	15.5
MONTREAL	39927	37409	44793	41863	-6.3	19.7	12.2
RIMOUSKI	39311	36780	44759	40005	-6.4	21.7	13.9
TROIS-RIVIERES	43582	46297	50643	48550	6.2	9.4	16.2
U.Q.A.H.	40397	43286	46594	43746	7.2	7.6	15.3
C.E.U.A.T.	32472	36165	40622	35791	11.4	12.3	25.1
E.N.A.P.	42174	46711	51387	47066	10.8	10.0	21.8
E.T.S.	49705	46531	53170	49273	-6.4	14.3	7.0
I.A.F.	51549	57417	48198	48604	11.4	-16.1	-6.5
I.N.R.S.	0	49607	52323	51935	-	5.5	-
TELE-UNIVERSITE	42786	41509	44413	42862	-3.0	7.0	3.8
TOTAL U. du Q.	40028	40642	46924	43726	1.5	15.5	17.2
SHERBROOKE	45329	42783	49533	47071	-5.6	15.8	9.3
UNIV. FRANCOPHONES	45589	44145	50604	48127	-3.2	14.6	11.0
CONCORDIA	38715	40832	45889	44074	5.5	12.4	18.5
BISHOP'S	44556	42765	46105	44905	-4.0	7.8	3.5
McGILL	40497	39077	46098	43738	-3.5	18.0	13.8
UNIV. ANGLOPHONES	40075	39744	46032	43882	-0.8	15.8	14.9
TOTAL RESEAU	44399	42998	49222	46935	-3.2	14.5	10.9

SOURCE: CARACTERISATION DES MASSES SALARIALES, TABLEAU 63-11-24 (09/3A3)

3. LE RANG ACADÉMIQUE (tableau 3)

- La progression du professeur/chercheur dans les rangs académiques se reflète par des rémunérations de base moyenne plus élevées. Un chargé d'enseignement gagne en moyenne en 1982-83 un montant de 31 093 $, un adjoint 37 381 $, un agrégé 46 834 $ et un titulaire 57 436 $.

- Il faut noter également que pour chacun des rangs académiques, on observe des écarts dans la rémunération de base moyenne par établissement universitaire; ils sont cependant moins prononcé que dans le cas du plus haut diplôme obtenu. Ainsi, pour un chargé d'enseignement, la rémunération varie d'un minimum de 24 380 $ à l'École Polytechnique à un maximum de 39 410 $ à l'École nationale d'administration publique. Il en est ainsi pour les autres rangs, l'écart entre la rémunération moyenne la plus basse et la plus haute se situant à 21,3% pour les agrégés, 24,6% pour les titulaires et 36,2% pour les adjoints; à noter que ce sont des universités différentes dans chaque cas qui ont les rémunérations moyennes les plus élevées ou les plus basses.

TABLEAU 3

REMUNERATION ANNUELLE DE BASE MOYENNE DES PROFESSEURS/CHERCHEURS DES UNIVERSITES DU QUEBEC
SELON LE RANG ACADEMIQUE, 1982-83

UNIVERSITE	CHARGE D'ENSEIGNEMENT	ADJOINT	AGREGE	TITULAIRE	AUTRE	TOTAL
LAVAL	36263	43847	50008	58433	36956	51316
MONTREAL	27991	38762	50183	61456	35829	49717
H.E.C.	29146	36238	48606	57456	0	43727
POLYTECHNIQUE	24380	38912	49719	57051	36786	50503
du QUEBEC						
CHICOUTIMI	29331	35788	44500	53207	40123	42669
MONTREAL	28419	36270	43436	50510	36328	41863
RIMOUSKI	28042	34090	42207	49305	38106	40005
TROIS-RIVIERES	29982	38119	49261	58212	0	48550
U.Q.A.H.	28785	42808	47887	0	33897	43746
C.E.U.A.T.	26524	35574	41367	0	41826	35791
E.N.A.P.	39410	43429	48433	56951	0	47066
E.T.S.	0	35713	46128	53286	0	49273
I.A.F.	0	36960	47855	54283	0	48604
I.N.R.S.	0	40228	49063	57900	40307	51935
TELE-UNIVERSITE	0	0	0	0	42862	42862
TOTAL U. du Q.	29395	37192	45515	53238	39006	43726
SHERBROOKE	30301	37738	46646	55144	0	47071
UNIV. FRANCOPHONES	32454	38758	48384	57836	36696	48127
CONCORDIA	24823	34067	46319	57280	31402	44074
BISHOP'S	26190	32190	43062	54285	0	44905
McGILL	30660	33287	42156	56033	31557	43738
UNIV. ANGLOPHONES	27545	33527	43568	56194	31543	43882
TOTAL RESEAU	31093	37381	46834	57436	35672	46935

SOURCE: CARACTERISATION DES MASSES SALARIALES, TABLEAU 63-11-10 (09/3A3)

4. LE SECTEUR DISCIPLINAIRE (tableau 4)

- Ce sont les professeurs/chercheurs oeuvrant dans le secteur des sciences pures qui ont en 1982-83 la rémunération de base moyenne la plus élevée, soit 49 722 $. Parmi ce groupe, ceux qui oeuvrent à l'Université Laval, ont des rémunérations supérieures à cette moyenne, soit 53 448 $, tandis qu'elle est de 36 512 $ au Centre d'études universitaires Abitibi-Témiscamingue.

- Les professeurs/chercheurs oeuvrant dans le groupe médical des sciences de la santé reçoivent la deuxième rémunération moyenne en importance (48 681 $). C'est à l'Institut national de la recherche scientifique que les professeurs/chercheurs de ce secteur sont les mieux rémunérés, 60 544 $; pour les professeurs de ce secteur à l'Université du Québec à Chicoutimi, la rémunération moyenne se situe à 35 042 $.

- Les professeurs/chercheurs du groupe des sciences appliquées suivent de très près ceux du groupe médical des sciences de la santé avec une rémunération moyenne de 48 312 $. La rémunération de base moyenne la plus élevée, soit 52 454 $ se retrouve à l'Université Laval et la moins élevée, soit 32 157 $ au Centre d'études universitaires Abitibi-Témiscamingue.

- Le secteur des lettres vient au quatrième rang avec une rémunération moyenne de 47 367 $. L'Université Laval avec une rémunération moyenne de 52 515 $ est en tête du peloton, le Centre d'études universitaires Abitibi-Témiscamingue est assez en-dessous avec 34 478 $.

- Vient en cinquième place le secteur des sciences humaines avec une rémunération moyenne de 46 466 $. L'Institut national de la recherche scientifique est nettement au-dessus de la moyenne du réseau avec une rémunération moyenne de 51 799 $, tandis que l'École Polytechnique est nettement au-dessous avec une rémunération moyenne de 36 505 $.

- Le secteur des sciences de l'éducation vient ensuite; la rémunération moyenne se situe à 44 128 $ pour le réseau. C'est à l'Institut national de la recherche scientifique que se verse la rémunération moyenne la plus élevée (61 814 $).

- Le secteur de l'administraion tient la septième place; la rémunération moyenne s'établit à 43 679 $ avec une moyenne institutionnelle de 47 929 $ à Laval et 34 310 $ au Centre d'études universitaires Abitibi-Témiscamingue.

- Les arts suivent de près avec 43 154 $. L'Université du Québec à Trois-Rivières est nettement au-dessus de cette moyenne avec une rémunération moyenne de 49 096 $ tandis que le Centre d'études universitaires Abitibi-Témiscamingue est nettement au-dessous avec une rémunération moyenne de 27 680 $.

- Les professeurs/chercheurs du groupe paramédical des sciences de la santé viennent en dernier lieu avec une rémunération de base moyenne de 41 838 $. Tous les établissements gravitent assez près autour de cette moyenne, sauf le Centre d'études universitaires Abitibi-Témiscamingue (30 985 $).

TABLEAU 4

REMUNERATION ANNUELLE DE BASE MOYENNE DES PROFESSEURS/CHERCHEURS DES UNIVERSITES DU QUEBEC
SELON LE SECTEUR DISCIPLIMAIRE, 1982-83

UNIVERSITE	SCIENCES DE LA SANTE		SCIENCES PURES	SCIENCES APPLIQUEE	SCIENCES HUMAINES	EDUCATION	ADMINISTRATION	ARTS	LETTRES	AUTRES	TOTAL
	MEDICAL	PARAMEDICAL									
LAVAL	56255	44425	53448	52454	50033	48371	47929	48678	52515	0	51316
MONTREAL	51322	43953	53313	47848	49381	46271	47162	45721	49427	51834	49717
H.E.C.	0	0	42614	39359	45868	0	44145	0	0	37774	43727
POLYTECHNIQUE	0	0	0	50574	36505	0	0	0	0	0	50503
du QUEBEC											
CHICOUTIMI	35042	39559	45590	43447	41618	42996	41501	39391	41097	38126	42669
MONTREAL	41286	0	43636	39863	40942	44617	37817	42756	44936	0	41863
RIMOUSKI	0	35042	43842	35336	39774	37785	37138	43027	42717	49311	40005
TROIS-RIVIERES	54916	37320	51494	48247	48926	45315	45509	49096	50907	0	48550
U.Q.A.H.	0	40182	0	38221	44506	44937	44260	44818	42408	0	43746
C.E.U.A.T.	0	30985	36512	32157	38312	37393	34310	27680	34478	0	35791
E.N.A.P.	0	0	0	51623	46861	45595	46974	0	0	0	47066
E.T.S.	0	0	0	49273	0	0	0	0	0	0	49273
I.A.F.	51631	0	47551	0	0	0	0	0	0	0	48604
I.N.R.S.	60544	0	51611	51547	51799	61814	36812	0	50516	0	51935
TELE-UNIVERSITE	37896	0	43027	0	42850	42339	0	47243	45286	0	42862
TOTAL U. du Q.	48231	37304	46491	43927	43007	43375	40816	42979	45494	43718	43726
SHERBROOKE	50396	41861	48100	50979	44479	43164	44502	0	46123	47087	47071
UNIV. FRANCOPHONES	52135	43222	50859	49356	47115	45087	43881	45414	49155	45606	48127
CONCORDIA	0	0	47274	45926	44548	38479	42469	39987	44926	42113	44074
BISHOP'S	0	0	49256	43186	45562	45416	40334	42657	42865	0	44905
McGILL	42156	36259	47185	44594	44230	41270	44251	38641	43747	0	43738
UNIV. ANGLOPHONES	42156	36259	47283	44982	44443	40424	43142	39548	44101	42113	43882
TOTAL RESEAU	48681	41838	49722	48312	46466	44128	43679	43154	47367	44941	46935

SOURCE: CARACTERISATION DES MASSES SALARIALES, TABLEAU 83-11-36 (09/3A3) (36/1a10)

5. Le SEXE (tableau 5)

- En 1982-83 la rémunération moyenne de base des professeurs/chercheurs du sexe féminin du réseau universitaire québécois est de 0,87 de celle des hommes, soit une légère augmentation par rapport à la situation que l'on remarque en 1972-73. Cependant la rémunération moyenne de base des femmes a fait un bond important à l'École des hautes études commerciales (de 0,64 à 0,83) tandis qu'on notait des baisses considérables à l'Institut national de la recherche scientifique (de 1,14 à 0,85) et à l'Université du Québec à Chicoutimi (de 1,16 à 0,96).

- Ce phénomène s'explique en grande partie par la différence dans la répartition des hommes et des femmes selon le rang académique. En effet, les femmes sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses dans les rangs académiques inférieurs (chargés d'enseignement et adjoints), 41,8% contre 20,9% pour les hommes. On observe par ailleurs que la rémunération moyenne de base des hommes et des femmes pour un même rang académique est presque identique. Cette concentration des femmes dans les premiers rangs académiques pourrait à son tour s'expliquer par le fait que les femmes se sont engagées dans certaines carrières qu'à une époque assez récente. Il faut noter également qu'un pourcentage beaucoup plus faible de femmes détient un diplôme de 3e cycle (46,7% comparativement à 63,5% pour les hommes).

- Au niveau des établissements, on observait des comportements différents dans la rémunération selon le sexe: la rémunération moyenne des femmes en 1982-83 était presque identique à celle des hommes à la Télé-Université (0,99), elle se rapprochait davantage de celles des hommes dans les établissements suivants: l'Institut Armand-Frappier (0,97), l'Université du Québec à Chicoutimi (0,96), l'École nationale d'administration publique (0,94) et l'Université du Québec à Montréal (0,93). Elle était plus faible que pour l'ensemble du réseau dans les universités Bishop's (0,72) et à l'École Polytechnique (0,66).

La différence dans la structure des programmes académiques (existence de facultés de médecine et de génie dans certains établissements seulement, etc.) apparaît comme la cause principale de ces écarts.

- La rémunération annuelle moyenne des femmes a augmenté entre 1972-73 et 1982-83 plus rapidement que celle des hommes à l'École des hautes études commerciales (14,4% par rapport à 12,1%). Pour les autres universités, on observe une diminution.

TABLEAU 5

REMUNERATION ANNUELLE DE BASE MOYENNE DES PROFESSEURS/CHERCHEURS DES UNIVERSITES DU QUEBEC SELON LE SEXE, 1982-83

UNIVERSITE	HOMMES			FEMMES			FEMMES/HOMMES	
	1972-73 ($)	1982-83 ($)	VARIATION ANNUELLE (1)	1972-73 ($)	1982-83 ($)	VARIATION ANNUELLE (1)	1972-73	1982-83
LAVAL	16035	51916	13.9	13676	47228	13.2	0.85	0.91
MONTREAL	16088	51167	13.7	12780	44324	13.2	0.79	0.87
H.E.C.	15951	44435	12.1	10275	39519	14.4	0.64	0.89
POLYTECHNIQUE	16568	51027	13.3	0	33734	-	-	0.66
du QUEBEC								
CHICOUTIMI	13240	42843	13.9	15400	41197	10.3	1.16	0.96
MONTREAL	14445	42590	12.8	14258	39612	10.8	0.99	0.93
RIMOUSKI	12978	40856	13.6	13063	37776	11.2	1.01	0.92
TROIS-RIVIERES	14344	49644	14.8	14468	42687	11.4	1.01	0.86
C.E.U.O.Q.	11153	0	-	13638	0	-	1.22	-
U.Q.A.H.	0	44731	-	0	40932	-	-	0.92
C.E.U.A.T.	0	36205	-	0	33302	-	-	0.92
E.N.A.P.	17007	47267	12.0	15318	44524	11.3	0.90	0.94
E.T.S.	0	49273	-	0	0	-	-	-
I.A.F.	0	48929	-	0	47247	-	-	0.97
I.N.R.S.	13801	52644	16.0	15682	44836	11.1	1.14	0.85
TELE-UNIVERSITE	0	43063	-	0	42490	-	-	0.99
TOTAL U. du Q.	13985	44597	13.8	14164	40222	11.0	1.01	0.90
SHERBROOKE	15234	47815	13.6	13191	40446	11.9	0.87	0.85
UNIV. FRANCOPHONES	15507	49095	13.7	13360	43164	12.4	0.86	0.88
CONCORDIA	14982	45128	13.0	12444	39196	12.2	0.83	0.87
BISHOP'S	15222	46329	13.2	11664	33517	11.1	0.77	0.72
McGILL	16643	44817	11.6	13751	38839	10.9	0.83	0.87
UNIV. ANGLOPHONES	16112	44969	12.1	13327	38831	11.3	0.83	0.86
TOTAL RESEAU	15696	47950	13.2	13348	41874	12.1	0.85	0.87

(1): LA VARIATION ANNUELLE MOYENNE EST CALCULEE DE LA FACON SUIVANTE:

$$\left(TN / TO \right)^{1/N} - 1$$

N EST EGAL AU NOMBRE D'ANNEES -1, TN LA REMUNERATION DE LA DERNIERE ANNEE ET TO LA REMUNERATION DE LA PREMIERE ANNEE

SOURCE: CARACTERISATION DES MASSES SALARIALES, TABLEAU 63-11-10 (03/1A1) (09/3A3)
CARACTERISATION DES MASSES SALARIALES, TABLEAU 63-11-10 (03/2A2) (09/3A3)

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Science
Direction de l'enseignement
et de la recherche universitaires